Jean-Baptiste André Godin à monsieur Foyart, 13 mars 1849

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

Foyart *est destinataire de cette lettre*

Afficher la visualisation des relations de la notice.

Informations sur le document source

CoteFG 15 (2)
Collation1 p. (313)
Nature du documentCopie manuscrite
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Foyart, 13 mars 1849, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 15/12/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/26919

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/26919?context=pdf

(Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction13 mars 1849
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
DestinataireFoyart
Lieu de destinationNoyon (Oise)

Description

RésuméAu sujet d'une réclamation faite par Foyart : Godin juge que la réclamation n'est pas fondée ; il explique que Foyart a reçu un foyer à bois et un foyer à charbon avec la cuisinière expédiée le 25 octobre 1848 et qu'il devra retourner à Godin le foyer à bois après qu'il aura réglé le mandat de 104,50 F échu au 23 mars 1849.

Mots-clés

Appareils de cuisson, Distribution des produits, Finances d'entreprise, Fonderies et manufactures "Godin"

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomFoyart
GenreHomme
Pays d'origineInconnu
ActivitéCommerce
BiographieCommerçant à Noyon (Oise) au milieu du XIXe siècle. Un marbrier du nom de Foyart est en activité à Noyon en 1848 et 1849.
Notice créée par Équipe du projet FamiliLettres Notice créée le 29/06/2022
Dernière modification le 26/04/2023

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/26919?context=pdf

moi que dans une reduction du prix de vos fontes perceptrices donc les conditions que vous me proposez si vous marchez fixe le prix a fr 12 les cent Pilog si vous y consentez veuillez me l'écrire car ce serait un motif pour moi de renoncer a prendre l'livraison de 50 mille Pilog que la lenteur de wallet me fait attendre depuis tanglemps et que je suis convenu pourtant ne payer que onze francs

agréez

Voyez 12 mars

Monsieur carpentier

Je vous adresse le B sur Mouton protesté cette affaire que vous m'annoncez terminée ne est donc pas encore et M dusse se trouve de nouveau mon débiteur de fr 167.77 veuillez faire valoir mes droits contre qui de droit et y compris vos frais.

Jai fait traite sur vous a vue de fr 180.99 conformement a votre lettre du 3 c^nt

agréez

Voyez 13

Monsieur Doyart

la reclamation que vous me faite par votre lettre du 9 c^t n'est pas fondée

la c^de que je vs ai expédier le 25 9bre dernier quoi que vous ayant été cité comme étant seulement a usage du charbon contenait deja la grill au bois que par erreur on vs a envoyé une seconde fois c'est donc 2 grils que vs avez reçu en sus de votre c^de dont un seul a été porté a votre compte vs ~~me~~ devrez donc après payement de mon mandat de fr 104.50 au 23 c^t qui est en circulation me remettre a l'occasion le foyer au bois qu'il vs reste

agréez

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/26919?context=pdf